

▪ L'ARCHITECTURE EST UNE EXPRESSION DE LA CULTURE.  
LA CRÉATION ARCHITECTURALE, LA QUALITÉ DES  
CONSTRUCTIONS, LEUR INSERTION HARMONIEUSE DANS LE  
MILIEU ENVIRONNANT, LE RESPECT DES PAYSAGES NATURELS  
OU URBAINS AINSI QUE DU PATRIMOINE SONT D'INTÉRÊT PUBLIC..

EN CONSÉQUENCE... DES CONSEILS D'ARCHITECTURE,  
D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT SONT INSTITUÉS. '

LOI SUR L'ARCHITECTURE, 3 JANVIER 1977

# BULLETIN D'ADHÉSION

VALANT POUR L'ANNÉE CIVILE 2019

 **CAUE**  
FINISTÈRE  
CONSEIL D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME ET  
DE L'ENVIRONNEMENT

## ADHÉRER AU CAUE C'EST :

AVOIR CONSCIENCE DE L'INTÉRÊT PUBLIC de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages ;

PRENDRE PART AU DÉBAT sur le cadre de vie et contribuer au développement de l'esprit de participation des habitants ;

CONCEVOIR DES SOLIDARITÉS entre les différentes collectivités et vouloir l'équilibre des territoires entre la ville et la campagne, entre le littoral et les terres ;

MANIFESTER L'AMBITION d'un avenir réconciliant environnement et développement durable ;

SE SAVOIR ACTEUR de la ville et de l'espace.

## LE CAUE DU FINISTÈRE C'EST :

Une ASSOCIATION investie d'une mission de service public

Une ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE composée d'architectes et de paysagistes

MARIE GARNIER,  
paysagiste  
CHARLES VIALA,  
paysagiste  
OLIVIER HÉRAULT,  
paysagiste  
AUDE PHILIPPE,  
assistante de direction  
FLORIANE MAGADOUX,  
architecte du patrimoine  
JULIEN LÉON,  
architecte  
NOLWENN BOULALA,  
architecte  
NICOLAS DUVERGER,  
architecte et directeur



Des CONSEILS GRATUITS en urbanisme, architecture et paysage  
7 lieux de permanence architecturale répartis SUR TOUT LE DÉPARTEMENT  
Des EXPOSITIONS, des conférences, des visites d'opérations remarquables  
Des interventions auprès des SCOLAIRES  
Des formules PARTICIPATIVES impliquant les habitants (ateliers, lectures de paysage...)  
Un centre de RESSOURCE DOCUMENTAIRE

**... ALORS VENEZ !**

## BULLETIN D'ADHÉSION 2019

PARTIE DÉTACHABLE À RETOURNER PAR VOIE POSTALE OU PAR MAIL

Commune de .....

Communauté de Communes de .....

Organisme, association (...) .....

Particulier. Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél ..... Fax .....

Email .....

Représenté par .....

Fonction .....

et agissant dans le cadre de la délibération (facultatif) en date du .....

décide d'adhérer au CAUE DU FINISTÈRE pour l'année civile 2019.

Nombre d'habitants \* .....

Montant de l'adhésion .....

\* Pour les communes : se référer au dernier recensement  
Pour les EPCI : prendre en compte le nombre d'habitants du territoire couvert par la structure

Règlement par chèque ou  Virement administratif à l'ordre du CAUE du Finistère  
 Cochez la case si vous souhaitez recevoir une facture.

Adresse postale :  
CAUE du Finistère, 32 boulevard Duplex - CS29029 - 29196 QUIMPER Cedex

Coordonnées bancaires du CAUE du Finistère :  
Crédit coopératif, agence de QUIMPER, 6 rue de FALKIRK 29196 QUIMPER Cedex  
N° IBAN : FR76 4255 9000 5641 0200 3341 121 / N° BIC : CCOPFRPPXXX  
N° de SIRET : 799 983 275 00014 / N° APE : 9499Z

Date et signature :

MONTANT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE CIVILE 2019			
Communes	EPCI	Organismes / Associations / Professionnels	Particuliers
50€ < 5000 habitants	200€ < 50 000 habitants	30 €	20 €
100€ > 5000 habitants	300€ > 50 000 habitants		